Situation du nucléaire en Belgique : réaction d'Electrabel

L'accord de gouvernement fédéral conclu en septembre dernier confirme la sortie totale du nucléaire en Belgique pour 2025. Le Gouvernement prévoit également que, si fin 2021, des incertitudes concernant la sécurité d'approvisionnement du pays subsistent, les 2 unités les plus récentes (Tihange 3 et Doel 4) pourraient être prolongées.

En tant qu'exploitant responsable, Electrabel opère dans le respect strict de la loi. C'est ainsi que les équipes d'Electrabel préparent la mise à l'arrêt et le démantèlement de Doel 3 et Tihange 2 qui seront les premières unités à fermer respectivement en 2022 et 2023.

En ce qui concerne, Tihange 3 et Doel 4, une éventuelle prolongation n'est possible qu'en tenant compte des contraintes techniques, légales et financières qui rendent nécessaire une décision de principe au plus tard fin 2020, comme cela a déjà été exposé aux autorités. La gestion d'une

éventuelle fermeture en toute sûreté et du démantèlement relèvent de la responsabilité de l'exploitant et la mise en place des analyses en la matière doit commencer.

En conséquence, Electrabel se doit de travailler sur les deux options de fermeture et de prolongation. C'est en ce sens que le Chief Nuclear Officer s'est exprimé en interne envers les équipes de Doel et de Tihange.

Le Groupe ENGIE se tient à la disposition des autorités pour contribuer, dans la mesure de ses responsabilités, à la sécurité d'approvisionnement du pays et à la production locale d'électricité décarbonée. En outre, le Groupe confirme préparer des projets de centrales gaz afin de participer au système d'enchères à l'automne prochain, une fois le système belge de CRM validé par les autorités européennes ».

Engie

Articles récents Galerie des médias Rechercher